

Montréal 31 octobre 2014

Mémoire présentée à la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal.

Écoquartier du Sud-Ouest est un organisme qui en partenariat avec l'Arrondissement du Sud-Ouest et le Ymca applique le programme Écoquartier sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Bien que nos moyens soient limités, nous tenons à témoigner auprès de la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal de quelques inquiétudes en ce qui a trait à l'exercice actuelle de consultation.

D'abord sur le processus lui-même qui laisse peu de temps pour réagir et contribuer adéquatement aux réflexions, discussions et à l'adoption d'un document aussi important que le Schéma qui a comme horizon 20 ou 25 ans, soit la vision de ce que nous voulons laisser à la prochaine génération. D'autre part, le schéma a son importance dans la mesure qu'il détermine le plan d'urbanisme et par le fait même encadre le travail de plusieurs centaines de personnes et groupes sur le territoire, c'est notre cas pour le Sud-Ouest. L'obligation de la mise en conformité des plans et réglementation d'urbanismes des municipalités reconstitués de l'agglomération ainsi que ceux de Montréal et de ses arrondissements aura un impact majeur et déterminant sur les acteurs communautaires, privés ou publics et ne serait-ce que pour cette seule raison, l'exercice de consultation nécessiterait des délais plus raisonnables. Nous souhaitons voir un volet s'ajouter au schéma actuel et qui permettrait d'inclure un échéancier sur le suivi de l'adoption du schéma, incluant l'application des plans d'urbanisme, leur évaluation, la participation des milieux à leur élaboration et les moyens budgétaires souhaités.

Ensuite, nous voulons souligner quelques éléments majeurs concernant le contenu même de l'actuel document. Comprenez que Écoquartier Sud-Ouest intervient sur le cadre de vie des citoyens du Sud-Ouest essentiellement la gestion des extrants (ce qu'on nomme les 3R-V), sur l'Écoalimentation (agriculture urbaine et sécurité alimentaire), sur le verdissement (lutte contre les îlots de chaleur, création d'espace vert et création de ruelles vertes), sur la propreté et l'embellissement, sur le transport actif (réseau cyclable, réseau piétonnier) et sur la gestion de l'eau.

Or nous constatons le manque de vision globale du schéma proposé sur plusieurs de ces thèmes. Nous souhaitons que soit inclus une vision des quartiers verts dans 10-15-20 ans sur le territoire de l'agglomération, incluant la notion de paysages urbains nécessaires à offrir aux citoyens un cadre de vie sécuritaire, sanitaire et esthétiquement agréable.

Nous demandons à la Commission d'inclure une évaluation du potentiel de verdissement qu'offre les ruelles sur le territoire et des impacts positifs d'une telle mesure sur l'emploi, la santé (lutte contre les îlots de chaleur), sur les économies relatives à la gestion de l'eau



(captation des eaux de pluies et réduction de la charge dans le réseau d'égout), sur la valeur foncière des propriétés adjacentes.

Nous nous attendons à lire des engagements claires sur les corridors verts. Or rien ne paraît sur les trames vertes et nous sommes particulièrement engagés et inquiets concernant l'avenir de la falaise St-Jacques (mais aussi des autres projets de corridors). Par exemple, il est temps d'exiger aux promoteurs des mesures qui assurent la polyvalence des usagers pour chaque nouveau projet d'infrastructure de transport: à chaque projet routier un espace cyclable, un espace piétonnier et des mesures de verdissements compensant les rejets atmosphériques. Sans compter les modifications à apporter sur le réseau de transport actuellement existant.

Il en va aussi du manque de vision sur les emprises privés ou publics. Nous avons cherché en vain des propositions d'aménagement sur les emprises qui occupent des surfaces importantes notamment dans le Sud-Ouest: Hydro Québec, MTQ-Turcot et CN. On peut relever les problèmes liés au transport ferroviaire (sécurité depuis Mégantic et avant, bruit...).

Finalement nous demandons à la Commission d'ajouter au schéma tout ce qui ressort de l'exercice de consultation effectuée en 2012 sur l'agriculture urbaine. Or nous ne trouvons rien sur l'agriculture urbaine tant communautaire que commerciale. Pourtant les administrations publiques ont ouvertement appuyer le développement de ce secteur. Pour encourager le développement d'un secteur il faut minimalement le proposer dans un projet d'aménagement et de développement.

Nous aimerions aussi que la Commission ouvre sur l'aménagement de l'économie sociale sur le territoire incluant les pôle de développement existant et le renforcement d'autres pôles à venir (Pointe-Saint-Charles notamment)

Il y a des cartes à ajouter au schéma, des contenus aussi pour que cet exercice de consultation conserve un minimum de crédibilité auprès des citoyens et d'un grand pan d'acteurs impliqués de près ou de loin.

Merci pour votre attention,

Serge Quenneville pour l'équipe d'Écoquartier du Sud-Ouest

Serge Quenneville

Coordonnateur-animateur Saint-Paul-Émard

Éco-quartier Sud-Ouest, un programme de la Ville de Montréal

Les YMCA du Québec | Chalet du Parc Campbell

1990 rue de Maricourt

514 872-0122 (option # 2)

514 292-8657

serge.quenneville@ecoquartiersudouest.com

www.ecoquartiersudouest.com

